

Séance du mercredi 05 avril 2023

Date de la convocation: 17/03/2023

Membres en exercice 9

L'an deux mille vingt-trois et le cinq avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Maryline MONTEILLET,

Présents : 7

Présents : Maryline MONTEILLET, Jean-Paul TROUPEL, Alain PEYROU, Jacqueline BOULANGÉ, Simone SALAT, Myriam DELORT, Odette VOLPILHAC

Votants : 8

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Représentée : Catherine TEIL par Jean-Paul TROUPEL

Absente : Elisabeth PERIER

Secrétaire de séance : Maryline MONTEILLET

2023_06 - Objet : Vote du budget 2023.

Après reprise des résultats 2022, Mme la Présidente présente aux membres du CCAS le budget primitif 2023 pour la section de fonctionnement :

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	5 526,50	1 500,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	(si déficit) 0,00	(si excédent) 4 026,50
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	5 526,50	5 526,50
	=	=	=
	TOTAL DU BUDGET	5 526,50	5 526,50

Mme la Présidente propose d'approuver le Budget primitif 2023.

Sur proposition de Mme la Présidente et après en avoir délibéré, le CCAS à l'unanimité approuve le Budget primitif 2023.



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

A Lacapelle-Viescamp, le 05 avril 2023

La Présidente,
Maryline MONTEILLET

RF AURILLAC
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 06/04/2023 015-261500177-20230405-2023_06-DE

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 06/04/2023 et publié ou notifié le 07/04/2023
--